

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE LA DÉPENSE RELATIVE AUX TRAVAUX POUR LE TRAITEMENT DES CENDRES ET D'AMÉLIORATIONS À L'INCINÉRATEUR

CHAPITRE I

TRAITEMENT DES CENDRES

1. La dépense consiste à concevoir et à installer les équipements devant permettre de séparer les matières contaminées des cendres de grilles dans le but d'en faire leur élimination sécuritaire ou leur valorisation. Le projet comprend également le raccordement de l'unité de traitement des eaux de la fosse à mâchefer à une unité de déshydratation à concevoir et construire :

1° séparation des cendres volantes;	200 000 \$
2° traitement des eaux usées, phase II, déshydratation.	<u>100 000 \$</u>
Sous-total :	300 000 \$

CHAPITRE II

AMÉLIORATIONS À L'INCINÉRATEUR

2. La dépense consiste à concevoir et à réaliser des travaux d'améliorations aux procédés notamment :

1° l'installation d'équipement d'insonorisation comme des silencieux ou l'ajout de matériel d'atténuation acoustique ayant pour but de réduire le bruit produit par certaines composantes de l'incinérateur :

a) travaux de mitigation des sources sonores. 200 000 \$

2° la construction d'échangeur de chaleur devant permettre de réchauffer l'air de combustion et ainsi de stabiliser et d'améliorer la combustion des déchets lorsque ceux-ci sont plus humides :

a) réchauffage de l'air primaire de combustion. 100 000 \$

3° la participation à l'installation d'un équipement permettant d'extraire et de récupérer les métaux ferreux contenus dans les cendres de grille. Le projet comprend les études préliminaires pour choisir le procédé, la conception et la construction. Ce projet devrait être réalisé en partenariat avec une firme privée :

a) déferrailage et traitement du mâchefer. 250 000 \$

4° l'installation d'un système de traitement de l'eau devant permettre d'utiliser l'eau d'un puits artésien pour le lavage des filtres à bandes servant à la déshydratation des boues des stations de traitement des eaux usées :

a) traitement de l'eau du puits artésien. 200 000 \$

Sous-total : 750 000 \$

CHAPITRE III

DIVERS ET IMPRÉVUS

3. Divers et imprévus. 50 000 \$

TOTAL : 1 100 000 \$

Annexe préparée par :

Benoît Delisle, ing.